



Les bases

Les boucles
magnétiques

L'acoustique
du lieu

Les composan-
tes non verbales

La visio-
conférence

Participer, c'est possible

Pour les malentendantes,
planifier et réaliser des
événements accessibles

Notre objectif



- Selon la Convention de l'ONU pour les Droits des Personnes Handicapées (CRPD) et le cadre européen qui s'y réfère, les personnes porteuses de handicap ont le droit de prendre part à la vie sociale et culturelle.
- Pourtant, les personnes malentendantes sont souvent peu prises en compte, bien qu'elles forment déjà le plus grand groupe de personnes porteuses de handicap en Europe (env. 20% de la population, en augmentation constante).
- Avec cette brochure vous voulons vous présenter les voies et moyens pour rendre possible aussi la participation de personnes malentendantes et qu'elles se sentent les bienvenues.
- Ce dont, bien souvent, les « personnes bien-entendantes » profitent à leur tour.

→ → → Le code QR vous mène à la « landing page », où vous trouverez de plus amples informations.





L'audition et la malentendance

→ → → Les personnes malentendantes n'entendent pas faiblement, mais de manière déformée.

Imaginez-vous devant un puzzle auquel il manque des pièces. S'il n'en manque que peu, vous discernez l'image. Mais plus il manque de pièces, plus votre imagination est sollicitée.

C'est ce qui arrive aux personnes malentendantes. Elles entendent certains sons et doivent en deviner d'autres. Elles doivent littéralement reconstituer le puzzle du texte.

Veillez donc aux aspects suivants dès que vous planifiez un événement :

- Parler lentement et en articulant, cela aide les personnes malentendantes dans la recherche des contenus manquants.
- Faire des pauses orales entre les phrases.
- Réduire les bruits ambiants.
- Toujours parler en regardant l'auditoire, ne pas couvrir la bouche (attention à la moustache, mais aussi au micro !).
- L'éclairage non éblouissant aide à la lecture labiale ; les mimiques et la gestuelle sont mieux perçues.
- Dans toute la mesure du possible, offrir un sous-titrage ou une transposition écrite.



Les boucles magnétiques ⁽¹⁾ sont indispensables.

→ → → Les personnes malentendantes ont
une audition directionnelle limitée.

Les bien-entendantes peuvent surmonter les bruits ambiants grâce à leur audition directionnelle. Les malentendantes ne le peuvent plus. Ainsi, pour elles, les sons dérangeants doivent être éliminés techniquement, par une boucle magnétique.

Voici ce qui doit être pris en compte pour une boucle magnétique :

- Rien ne doit la gêner : hormis l'aide auditive personnelle, aucun autre appareillage ne doit être nécessaire (par ex. les smartphones, des appareils de réception, etc.).
Ce qui jusqu'à présent n'est possible qu'avec une boucle magnétique à induction.
- Un temps de latence de la transmission qui ne soit pas supérieur à 12ms, sinon la tension d'écoute devient trop forte.
- Enclenchement automatique de la boucle magnétique, en même temps que le dispositif de sonorisation.
- Toujours (!) parler dans le micro.
- La boucle magnétique doit être signalée sur les invitations, sur les sites Internet et sur le lieu même de l'événement.



Mesures à prendre pour l'acoustique du lieu

→ → → Les boucles magnétiques n'aident pas toujours les personnes malentendantes.

Partout où, pour se parler, les gens sont répartis en groupes dans un espace (par ex. un café-rencontre, des conversations à table, etc.), des mesures acoustiques doivent être prises, pour minimiser les bruits perturbant les personnes malentendantes.

Ce qui aide les personnes malentendantes :

- Choisir des lieux avec peu d'écho et peu de bruit ambiant.
- Mettre en place des éléments réducteurs de bruit (mobiles ou fixes), par ex. des paravents pour compartimer la pièce.
- Prévoir des zones de calme pour personnes malentendantes.
- Des rideaux, des sièges rembourrés (assise et dossier), des nappes de table en tissu et des tentures murales réduisent le bruit ambiant.
- Des napperons entre tasse et sous-tasse évitent les bruits de vaisselle.
- Et pour aider l'audition : un bon éclairage, non-éblouissant (voir ci-dessus).



Ne pas limiter les événements aux échanges parlés.

→ → → L'écoute est pour les personnes malentendantes un exercice bien plus pénible que pour les bien-entendantes.

Quiconque doit constamment remplacer des mots manquants et en même temps suivre le fil du contenu rencontre tôt ou tard les limites de ses capacités de concentration. Ce qui vaut aussi pour les personnes d'une autre langue maternelle.

Les mesures qui aident :

- Prévoir des pauses régulières et généreuses.
- En cas d'ateliers, en proposer aussi où il n'est pas nécessaire de parler ou d'écouter (par ex. les activités créatives, la pantomime, etc.).
- Monter un programme varié, par ex. avec des apports musicaux, des pantomimes, des films sous-titrés...

⁽¹⁾ La boucle à induction magnétique permet aux personnes équipées d'aides auditives d'entendre une source sonore en s'affranchissant de la distance (salles de spectacles), du bruit ambiant (lieux publics), des phénomènes d'échos ou de réverbérations sonores (églises, salles aux murs nus), des déformations apportées par les écouteurs (téléphones, MP3) ou les haut-parleurs (télévision, radio, cinéma).



Organiser des visio-conférences

→ → → Une visio-conférence bien conçue répond souvent aux besoins des personnes malentendantes.

La plupart du temps, la visio-conférence comporte moins de bruit d'ambiance, et la bonne visibilité des orateurs facilite la lecture labiale.

Il faut cependant prêter attention à ceci :

- Les participants ont besoin que l'on veille à la qualité audio et à un bon éclairage qui ne soit pas éblouissant.
- Couper tous les micros, sauf celui de l'orateur.
- Proposer un sous-titrage, soit sur une plateforme à part (l'info est à donner à l'avance, pour que les tablettes ou smartphones soient prêts, avec le son coupé), soit par une fonction sous-titrage de la plateforme elle-même.
- En cas de sous-titrage automatique par connexion Internet, tous (!) les participants doivent au préalable donner leur accord (protection des données).

Organismes partenaires

L'Aumônerie protestante des malentendants en Allemagne ESID

L'Église Catholique Nordique en Norvège

L'Église Suédoise, paroisse de Stöde

L'Église Évangélique Luthérienne d'Augsbourg en Pologne

L'association Amitié des Personnes Handicapées en France.



Svenska kyrkan



Amitié
des Personnes Handicapées



Cofinancé par
l'Union européenne

Clause de non-responsabilité

Financé par l'Union européenne.
Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.



CC BY-SA 4.0

Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International

<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>